★ *En page 5 :* **les zones de salaires, un système anachronique et injuste**

16 Avril 1963
BIMENSUEL
le 1er et le 3e samedis
5e année — N° 73
6, rue de Siam
B. P. 89 BREST
Tél. 44.49.38
C.C.P. :
Rennes 1132-86
Abonn. d'un an : 8 fr.
« de soutien : 20 fr.
Etud. et soldats : 5 fr.
★
Le n° 40 centimes

L'AVENIR de la Bretagne

Organe de défense des intérêts bretons

PRIORITÉS POUR NOTRE AVENIR

En ce début de printemps secoué de tempêtes les publications et les journaux qui, en Bretagne, méritent le nom de bretons, rendent tous, sans exception, une note inquiète. Il ne faut pas se le dissimuler : le millier de hauts-fonctionnaires technocrates qui dirigent la France et animent la lourde hiérarchie administrative qui écrase aujourd'hui les citoyens, mobilisent leurs forces contre les tendances « centrifuges » et les traditions de liberté que nous représentons. La majorité et les ministres sont embrigadés dans ce combat sans trop se rendre compte parfois où on les conduit. En ces circonstances, Joseph Martray a pu écrire que Paris était aujourd'hui mobilisé contre la France. Il est donc aussi mobilisé contre nous, puisque, qu'on le veuille ou non, la Bretagne est en France...

par Yann FOUÉRE

Dans cette lutte qui nous oppose à l'autoritarisme politique et au centralisme administratif, au jacobinisme et à l'unitarisme, l'heure est venue pour toutes les forces de liberté de serrer plus que jamais les coudes et de présenter un front commun. L'heure est venue pour les Bretons de toute obédience de se joindre au combat que nous menons depuis de longues années déjà pour que l'Europe s'unisse dans le respect de la personnalité des peuples qui la composent, pour que la France unitaire éclate et se diversifie, pour que la Bretagne soit bretonne et pour que l'homme soit libre. Là est, pour un Breton, le premier des combats à entreprendre, celui auquel il doit par priorité réserver ses forces et son activité, consacrer son travail et ses loisirs, celui auquel nous le convions.

On sait que nous ne demandons pas à ceux, toujours plus nombreux, qui rejoignent nos rangs, d'abandonner pour autant les options politiques et religieuses qui peuvent être les leurs. Nous leur demandons seulement, comme aux heures de danger, de les surmonter pour s'unir dans le combat qui doit primer tous les autres : la défense de la Bretagne, de ses intérêts et de ses droits, et la conquête des libertés politiques et administratives sans lesquelles elle ne peut vivre ni prospérer. De divers côtés, on nous apprend que certains de nos combattants, dans leur souci de servir, dispersent leurs forces, leurs activités et leurs ressources dans des combats qui, pour respectables qu'ils soient, ne sont pas strictement les nôtres.

L'heure est assez grave pour que nous puissions demander à tous de se préoccuper de la diffusion de nos publications et non de celles des autres, de la constitution de nos sections locales et de nos comités municipaux et non de ceux d'autres organisations ou groupements qui ne sont pas strictement bretons. Ce travail-là peut être fait par d'autres que par eux, que n'a pas touché notre grâce, alors que le travail breton ne peut se faire sans eux. Ils doivent donc, à la Bretagne, réserver leurs forces, quelle que puisse être par ailleurs leur sympathie pour les autres options qui les sollicitent. Depuis trop longtemps, en Bretagne comme sur tous les points du globe, de trop nombreux Bretons sont morts et se dévouent au profit de causes qui ne sont pas strictement les leurs et qui sont parfois même celles de leurs adversaires. Nous comptons encore parmi nous beaucoup trop de « soldats perdus ». Nous ne pouvons plus aujourd'hui nous le permettre !

Dans la vie des hommes comme dans celle des peuples, il existe des ordres d'urgence, des priorités qui s'imposent. La première de celles-ci est la lutte pour l'existence. Depuis de longues années déjà, et aujourd'hui plus que jamais, c'est l'existence même de la Bretagne qui se joue, et par delà la Bretagne celle du peuple breton. Lutter pour la Bretagne est donc lutter pour la vie et l'avenir de chaque Breton. C'est lutter pour nous tous. Aucun Breton ne doit l'oublier.

YANN FOUÉRE.

L'intérêt des paysans exige la formation rapide d'un "COMITE DE L'AGRICULTURE BRETONNE"

par E. TYMEN

DANS le n° 71 de « **L'Avenir** », R. Grognec a posé très pertinemment le problème de la représentation de notre agriculture et proposé la création d'un porte-voix pour qu'elle puisse se faire entendre, sous forme d'un « Comité de l'Agriculture bretonne ».

Une représentation fragmentée

Les paysans ne peuvent que souscrire à une telle suggestion, qui répond d'ailleurs aux aspirations d'un grand nombre d'entre eux, **les plus dynamiques du continent**, comme le précise fort justement R. Grognec.

De fait, la représentation actuelle de notre agriculture est **fragmentée puisqu'elle s'exprime** par le canal de quatre organisations :

— les chambres d'Agriculture (une par département) ;

— le Centre national des Jeunes agriculteurs, fer de lance du syndicalisme paysan ;

— les fédérations de la Mutualité, du Crédit et de la coopération agricoles qui groupent les activités propres à chacune de ces trois entités ;

— les fédérations des syndicats d'exploitants agricoles (une par département, représentant les syndicats locaux).

Ce n'est un secret pour personne qu'il existe entre ces diverses représentations de fréquents sujets de discordes, des différents sur les buts à atteindre et les moyens à employer. Ce manque d'unité fait évidemment l'affaire du gouvernement et de son ministre de l'agriculture...

Bon gré mal gré, les adhérents de ces différents organismes sont tenus de soutenir les directives qui leur sont données par les dirigeants nationaux, directives qui ne sont pas toujours, on s'en doute, dictées par le souci de nos intérêts.

Les paysans valent mieux que cela

IL est attristant de voir nos militants paysans noyés dans la masse médiocre des grandes organisations nationales de l'Agriculture. Le récent XVII[e] Congrès national de la F.N.S.E.A. a, une fois de plus, illustré le déséquilibre existant entre des dirigeants de valeur et des troupes mal formées, incapables de discuter en séance les rapports remarquables, mais forcément un peu complexes.

A l'inverse, et pour notre chance, le syndicalisme agricole breton est riche, non pas seulement de dirigeants compétents et hardis, mais aussi d'adhérents éclairés, bien formés par les syndicats locaux. Je pense, entre autres, à notre zone légumière du Léon, véritable pépinière de militants avisés, tendus vers un avenir qui serait brillant, s'il ne dépendait que de leur dynamisme et de leurs compétences : n'est-il pas symptomatique de constater que le M.O.B. y possède des sections très développées ?

Une prise de conscience utile

Si l'échec de la conférence de Bruxelles est pour nous un grave sujet de préoccupations, il aura au moins eu le mérite, non négligeable, de faire percevoir **à tous nos paysans** leur communauté d'intérêts. Tous s'aperçoivent enfin que notre problème agricole doit être repensé dans un cadre plus large que celui de l'hexagone où on l'avait jusqu'ici confiné.

Une entité consciente ne peut se faire entendre avec quelques chances de succès, sur le plan national comme sur le plan européen, qu'en se donnant une représentation valable qui cristallisera les aspirations et les volontés. L'organisme de représentation à mettre sur pied ne visera évidemment pas à supplanter les organisations existantes qui ont rendu et sont encore appelées à rendre de grands services à la profession. Il aura au contraire pour but de remédier aux défauts de la pluralité en matière de représentation près des pouvoirs publics et internationaux.

L'avènement du **Comité de l'Agriculture bretonne** que préconise R. Grognec marquerait une étape importante vers une plus grande efficience du syndicalisme agricole breton.

E. TYMEN.

ALEXIS GOURVENNEC
chez les étudiants rennais

Alexis Gourvennec a parlé des problèmes économiques et de l'avenir agricole devant les étudiants rennais du M.O.B. Voici (ci-dessus), le leader paysan entouré des dirigeants du mouvement : Ronan Goarant, secrétaire général, Ronan Le Prohon et Y Ch. Veillard, du comité directeur, etc... voir en page 2.

DANS CE NUMERO

PAGE 2 :
● Conférences sur nos problèmes.
PAGE 3 :
● Les comités municipaux.
PAGE 4 :
● Landerneau à l'heure de l'Europe.
PAGE 7 :
● La Telenn Bleimor.
PAGE 8 :
● Le congrès de Kendalc'h.
● Les richesses du sous-sol breton.
● Keltia hag Europa.

Pour la défense des LIBERTÉS LOCALES, attention aux FAUX-PAS !

A QUELQUES jours d'intervalle, « Le Monde » a donné un compte rendu détaillé du Congrès national des Maires de France, qui s'est tenu dans la première semaine de mars à l'Hôtel de Ville de Paris, et « le Télégramme de Brest » a relaté, le 16 du même mois, la séance de l'Amicale des Maires du Finistère à Châteaulin.

L'article du journal parisien reproduisait, in extenso, la motion de synthèse présentée au Congrès national, par son secrétaire général, Le Gallo ; « **Le Télégramme** » a porté à la connaissance de ses lecteurs le texte d'un vœu qui sera proposé aux Conseils municipaux du Finistère.

Nous félicitons, en premier lieu, les Maires de France d'avoir affirmé solennellement leur volonté « de défendre en toutes occasions, et par voies opportunes, les libertés communales, bases essentielles de la démocratie ». Beaucoup de maires finistériens sont certainement animés de la même volonté ; si cette dernière n'a pas été l'objet d'une affirmation solennelle c'est que cette réunion amicale de Châteaulin ne visait en somme qu'à proposer un vœu aux conseils municipaux qui devaient se réunir le 31 mars afin d'examiner, précisément, la résolution du Congrès de Paris.

Mais nous voulons attirer l'attention de nos maires et de nos conseillers sur le danger que présentent un alinéa de la motion parisienne et un alinéa d'un vœu préparé à Châteaulin.

Examinons d'abord ce dernier :

« Que l'Etat remplisse ses obli-« gations et tienne ses engage-« ments, dans tous les domaines « qui sont de sa compétence ».

● SUITE PAGE 8

PAT AR GWENN.

CONFERENCES SUR NOS PROBLEMES

NOMBREUSES sont les conférences qui traitent ces temps-ci de la Bretagne et de son économie. Mais il y a différentes façons d'aborder les questions bretonnes... Il y a la « manière-Gourvennec », il y a (heureusement) la « manière-Gourvennec ». Entre elles de sérieuses différences proposées quoique toutes deux émanant d'hommes de la gauche française.

F. DAMETTE (communiste) CRITIQUE LE C. E. L. I. B.

Le 21 février, M. F. Damette, spécialiste des sciences économiques et sociales, professeur à l'Université de Caen, a prononcé à Rennes, à l'invitation du Comité central du Parti communiste français, exposant la position de son parti sur la vie de la loi-programme, dite « 2e Plan Breton ».

Après avoir analysé les conditions naturelles qui sont à la base de l'agriculture bretonne, l'orateur critique violemment le plan breton élaboré par le C.E.L.I.B. qui fait, selon lui, « le jeu des monopoles industriels » et qui précipitent la Bretagne vers une concession de crises chaque jour plus graves. Souvent, virtuel et théorique, la critique de M. Damette à l'encontre du C.E.L.I.B. se fait parfois plus incisive : ainsi le mot « escogriffe » est employé à propos d'un « petit jeu statistique » qui aurait permis aux auteurs du Plan breton d'exonérer 110.000 personnes qui devront quitter la Bretagne et qui ne fi-

gureraient pas dans les totaux prisenés par le C.E.L.I.B. (1).

D'un manière générale, on peut dire que l'analyse de l'économie de l'orateur communiste fut sérieuse et souvent acceptable. Il a trouvé un tableau très noir de l'avenir breton. Mais lorsqu'il proposa des solutions pour remédier à cette situation, il fut obligé de recourir à la mythologie habituelle de son parti : « Il n'y a qu'une solution, dit-il

LANDERNEAU A L'HEURE DE L'EUROPE

DANS la gestion de l'agriculture bretonne, un rôle essentiel est joué par les Coopératives de Landerneau. Il ne fait pas de doute que pour l'avenir de la Bretagne, ce qui se fait à Landerneau aye un sens, bruit, sera lourd de conséquences. Pour l'information des lecteurs de l'Avenir, nous avons extrait des informations officielles de ces coopératives un exposé de leurs activités. Nous y avons joint des extraits des déclarations de leurs dirigeants qui montrent, le sens qu'ils veulent faire prendre à notre agriculture bretonne. Ce qui est capital : Landerneau dit oui à l'Europe.

R. G..

LA Coopérative des Agriculteurs et la Coopérative de Blé du Finistère et des Côtes-du-Nord sont issues du regroupement dès l'année 1911, dans le Finistère d'une trentaine de syndicats communaux qui, jusque là, agissaient en ordre dispersé, sur le plan du syndicalisme comme sur le plan de l'approvisionnement des exploitations de leurs adhérents.

Dès la fin de la première guerre mondiale, sous la dynamique impulsion de son président, Hervé Budes de Guébriant, ce qui s'appelait à cette époque **l'Union des Syndicats Agricoles du Finistère**, étendit son rayon d'action et amplifia ses travaux : 33 syndicats et 2.000 syndiqués formaient cette **Union**.

En 1925, un service de vente des produits du sol fut créé et ce nouvel organisme se nomma **la Coopérative agricole**.

L'année 1925 a également été une date importante dans la vie des coopératives de Landerneau puisqu'elle a vu la naissance de

(clichés « Paysan Breton »)

M. de VANDIERE

DIRECTEUR DES COOPERATIVES

« Notre Bretagne n'a pas un maître jeu des atouts ! Elle a pour elle son passé, son climat, sa terre, ses productions traditionnelles (légumes, pommes de terre, légumes...).

Mais, c'est le « FAR WEST » européen et outre l'éloignement, elle souffre rudement la concurrence d'autres régions plus proches ou de pays étrangers.

Heureusement aujourd'hui, il y aura la lutte demain : une lutte âpre. Pour la gagner, l'agriculteur Breton doit s'imposer par la qualité de ses produits, éliminer jusqu'à remporter la concurrence. Il lui faut oublier les querelles intérieures pour s'engager à fond et pas à temps partiel, dans un groupement où la solidarité tuera un rôle primordial. Outil subtil, son individualisme, qu'il n'aille plus pour « faire une affaire », tuer les pommes de terre de quelques médiocres ; des traités entiers (ont de notre Coopérative bien sûr !), ont été arrêtés à la frontière, alors qu'au minimum de contrôle au départ aurait pu l'éviter. La diversité se retrouve sur le Bretagne tout entière. Aussi de son port-emporte, il faut passer à son arrière, à celui de sa famille, à celui solidaire de la Bretagne tout entière. »

(Paysan breton, 22 décembre 1962)

— 1925 —

verses organisations agricoles des Côtes-du-Nord, présidée par M. Linton, de St-Brandan, avec celles du Finistère.

Dix ans plus tard, l'organisation du marché du blé sur le plan national (1936), rendit nécessaire la création d'une **Coopérative de blé**, distincte de la **Coopérative agricole**, qui, jusque là, s'occupait de la commercialisation de tous les produits du sol, céréales comprises.

Et ce fut de nouveau la guerre et ses suites. Les orages se succédèrent, mais ils n'eurent pas raison des institutions de l'Office Central qui purent rester à la disposition des familles rurales.

En effet, la pyramnerie des deux départements demeura fidèle aux organisations qu'elle avait créées, comme elle garda sa confiance aux hommes qu'elle avait librement choisis.

Et c'est surtout à partir de cette époque que les deux Coopératives ont accentué leur marche en avant : c'est à cette époque également que l'Union des Syndicats de la Coopérative Agricole fusionnerent pour devenir : la Coopérative des Agriculteurs.

La situation actuelle

Où en sont aujourd'hui la Coopérative des Agriculteurs et la Coopérative de Blé ? Quels sont les projets ? Que faire de plus ?

Leur rayon d'action s'étend sur le Finistère (sauf la région de Quimperlé) et les Côtes-du-Nord. Le registre des Sociétaires contient plus de 66.000 noms : on peut évaluer à 45.000 le nombre des exploitations qui traitent régulièrement avec elles leurs affaires.

En plus de ces administrateurs, un millier de conseillers communaux établissent le relais entre les responsables et l'ensemble des Sociétaires.

Le Conseil d'Administration est présidé par M. Hyacinthe Belbeoch, ingénieur agronome, agriculteur à Pouldavid-Douarnenez, qui, depuis 9 ans, a reçu mission de continuer l'œuvre du président de Guébriant ; ce dernier, tout en assurant la présidence d'autres sociétés, de l'Office Central (Caisse de Bretagne, Coopérative d'Insémination Artificielle...) veste d'ailleurs, un guide pour les Administrateurs de la Coopérative des Agriculteurs et de la Coopérative de blé.

Chaque département est divisé en 30 secteurs économiques ; dans chacun d'eux un magasin ou entrepôt appelé « dépôt » est doté d'un gérant nommé directement après point par le Siège, et de matériel de manutention et de transport (le parc automobile de ces dernières comprend plus de 150 camions et camionnettes). Autour de chaque dépôt, rayonnent des agences dont les bâtiments et le matériel appartiennent en général, aux agents qui sont rémunérés à la commission sur les affaires traitées : au total, il y a 350 agences pour des 40 dépôts.

Cette infrastructure est complétée par un réseau d'agents mélangistes et de silos-stockeurs, en

BRIMADES

Le mercredi 27 février au domaine de Kertaig en Moëlan-sur-Mer (propriété de la famille Le Goarnic) s'est présenté un peloton d'une trentaine de gendarmes, qui, après une perquisition en règle, amenèrent à Quimper les deux aînés de la famille : Patrick et Clarisse.

Mme Le Goarnic était à ce moment à Paris en compagnie de son mari et attendait la venue imminente de son dourième enfant.

Profitant donc de cette absence et, après avoir soigneusement fouillé la maison et conservé des papiers personnels, les autorités retirent à la prison des Mesgloanec, Clarisse : 18 ans 1/2, sous l'inculpation d' « opposition par voit de fait (dû) à la confection de travaux autorisés par le gouvernement ».

Patrick fut remis peu après en liberté.

On se souvient, en effet, des événements qui se produisirent le 19 Juin 1961 devant l'entrée du domaine où tous les enfants se couchèrent à terre face à 45 gendarmes, toujours armés bien sûr : on ne sait jamais !

Heureu de Patrick n'était produite dans l'Universalle : le 7e mars) la naissance d'un nouveau garçon. M. Le Goarnic sesoin en vain de voir sa fille, on lui refusa ce privilège accordé cependant à n'importe quel condamné de droit commun habituellement. Celle-ci devait rester onze jours au secret entre les murs sinistres de cette prison quimpéroise qui est réservée seulement aux adultes jusqu'ici. La presse locale (voir le très objectif *Télégramme*) observa pendant tout ce temps la consigne très officielle du silence absolu. Le bruit se répandit cependant assez rapidement dans la région. A la suite de slogans à la peinture remarqués sur les murs de la ville et des environs en diverses fois, ainsi que par la divulgation de prix de 10.000 francs.

Des démarches furent entreprises par de nombreuses personnes de divers milieux, scandaleux devant de tels procédés d'oppression. L'évêque de Quimper fut saisi de la question par une délégation allant de la ligue des droits de l'Homme à Paris et différentes organisations. Tant est si bien que des journalistes français et des représentants d'agences de presse étrangères arrivèrent sans tarder dans la capitale cornouaillaise.

Douveuses sans doute d'empêcher une publicité tapageuse, susceptible de se retourner contre elle-même, les autorités préfèrent libérer le 9 mars la détenue qui avait déjà commencé une grève de la faim.

Il est bon de noter que des personnes étrangères au mouvement qui, jusqu'ici, ne partageaient pas les opinions de cette famille bretonnante se sont offusquées devant ces agissements et ont pris « fait et cause » pour elle, considérant que le délit d'opinion devenait dans la cas présent le principal motif invoqué d'inculpation. Pour notre part, nous nous refusons à considérer les personnes et entendons nous en tenir aux faits. Ceux-ci sont trop éloquents : il s'agit, d'abus de pouvoir, de brimades, d'atteintes à la liberté individuelle que tout démocrate se doit de dénoncer.

Jakez CORNOU.

XV^e^ PELERINAGE montfortain à Lourdes

(Dimanche 21 ou samedi 27 avril)

Pour les Pélerins, une formule idéale : le prix du Pélérinage comprend TOUS les frais : Voyage, séjour complet, transfert de la gare aux hôtels, divers.

Deux trains spéciaux assurent le transfert et partent du Finistère.

Train vert : *ligne Brest, Landerneau, Landivisiau, Morlaix, Plouaret, Guingamp, Saint-Brieuc.*

Train bleu : *départ de Quimper, via Quimperlé, Lorient, Auray, Vannes.*

Renseignements et inscriptions :

Train vert : *Pélerinage montfortain, 7, rue Cdt Dragon, Brest ; Secrétariat du Pélerinage, 66, rue d'Aiguillon, Brest (personnes le samedi après-midi, exclusivement).*

Train bleu : *Pélerinage montfortain, 22, rue Bourg-les-Bourgs, Quimper.*

carnet

"LA VIE BRETONNE"

revue mensuelle d'action régionale

(Mars 1963 - N° 66
28 pages)

SOMMAIRE

Que faut-il penser du Plan Delouvrier pour le développement de Paris ?

— La Bretagne et les investissements étrangers.
— Les maires devant l'action régionale.
— L'agriculture du groupe.
— Le marché anglais et nous.
— Influence des prix de l'énergie et des transports sur l'aménagement du territoire.
— L'hôtellerie bretonne et la saison 1962.
— etc...
— Note de conjoncture régionale, action culturelle, revue de presse.
— Avec les articles de Morvan Duhamel, Joseph Fontaine, Jean-François Gravier, A. Keravel, Henri Krier, Joseph Martray, Michel Philipponneau, Yann Poilvet, R. de Saganan.

★ Numéro gratuit sur demande à « La Vie Bretonne » 1, rue Poullain Duparc, Rennes

NAISSANCES

★ *Yannick, Christine, Marie-Janie, Alan-Erwan Coraud, ont la joie de vous annoncer la naissance de leur petite sœur*

MIKAEL

16, rue de l'Héronnière, Nantes.

★ *Ronan, Gaella et Even Loarer ont la joie de vous annoncer la naissance de leur petite sœur*

GWENN MARI ANNA

22 a vic Meurzh 1963.

MARIAGES

★ *Mme Pierre Poilpot et heureuse de vous faire part du mariage de sa fille Janine avec Gilbert Lamoine et vous prie d'assister, ou de vous unir d'intention, à la messe de communion qui sera célébrée le lundi 22 avril à 11 heures en l'église saint Jean de Lamballe.*

★ *Jim-E. Séville, artiste peintre, et Mme ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fils Joël-Jim avec Mlle Marie-Ange Lannig, en l'Eglise saint Michel de Brest, le 26 mars 1963.*

28, rue Yves-Collet, Brest.

Abonnement à "L'AVENIR"

Prénom et nom .....

Rue ..... N° .....

à ..... Département .....

souscrit un abonnement d'un an à L'AVENIR et verse ci-joint la somme de . . . . F par chèque bancaire, par chèque postal (rayer la mention inutile).

Abonnement ordinaire : 8 F. — De soutien : 20 F. Etudiants, apprentis et soldats du contingent : 5 F.

L'AVENIR, B.P. 89, BREST (Finistère) C.C.P. Rennes 1132-86

LETTRES A "L'AVENIR"

JEAN CAU A RAISON

La réflexion du journaliste bien parisien, à auquelle quelques rassurations violentes dans les milieux bretons émigrés et dans la presse d'expression bretonne. Mais, réfléchissons-y une minute ; la Bretagne n'est-elle pas effectivement le réservoir de prostituées et de bonnes à tout faire de la région parisienne ? et pour être plus vral encore n'est-elle pas aussi le réservoir de manœuvres à bon compte pour la grosse industrie française, de douaniers pour les frontières, de chair à canon pour les guerres. N'est-ce pas chez nous qu'on vient chercher ce qu'on trouve toujours le plus fort contingent de gens pour dire OUI au gouvernement en place ? N'est-ce pas chez nous qu'on se vante d'avoir eu deux fois plus de tués en 14, en 40 contre en Algérie.

Nous, jeunes bretons, nous soubaitons que nos compatriotes ne se voilent plus la face devant certaines vérités. Nous soubaitons que le M.O.B. en fasse un mot d'ordre, que la campagne électorale, tapageuse, l'imprriment, que beaucoup de gens le disent :

La Bretagne est le réservoir de prostituées, de bonnes à tout faire, de chair à canon, de main d'œuvre bon marché de la France.

Est-ce bien assez, ou voulez-vous que ça change ?

Nous souhaitons aussi qu'on recherche les responsables du mal dont souffre le peuple Breton. Qu'on mette à jour le rôle d'une presse régionale qui tente d'étouffer toute expression de la personnalité bretonne donc de chaque breton et de chaque bretonne. Le rôle de certains cadres qui continuent à sacrifier sur l'autel de l'UNE ET INDIVISIBLE toutes les valeurs de notre peuple, toutes ses richesses morales et naturelles alors que tant souffrent sous l'horreur de l'Europe.

Il faut encore montrer à tous le jeu d'une fraction de notre représentation, ou de ce qui devrait l'être, qui, pendant que 20.000 de nos jeunes quittent chaque année la Bretagne, le cœur lourd, pour alimenter les bas-fonds parisiens de Jean Cau, se préoccupe du Rayonnement de l'Alliance française au Liban ou de couper les ailes au C.E.L.I.B. Ces députés, qui par-dessus le marché se donnent parfois le nom de chrétien crieraient la misère de leurs électeurs s'il l'étaient vraiment.

Ils pourraient aussi méditer cet extrait de T. « Etranchement » de Simone Weil : « Il y a des ténors latents dans ce peuple, qui n'ont pas su sortir. La culture française ne lui convient pas ; la sienne ne peut pas germer ; dès lors il est maintenu tout entier dans les bas-fonds des catégories sociales inférieures. »

Il soubaite également que les tableaux résumant les votes de nos parlementaires, mais aussi il serait intéressant de relater les séances ayant trait à des sujets tels que l'aménagement du Territoire etc.. »

FELICITATIONS POUR CES CONTACTS

« Je viens d'abord vous féliciter pour les contacts que prend le M.O.B avec les différents partis politiques avec le P.S.U. dont je suis sympathisant.

J. et Y. BARON
35, avenue Roger-Salengro
MARSEILLE

UL LITHER CHOMET DIRESPONT

Al lizher-mañ a zo bet kaset gant unan eus tsilì e Kevredigezh Selaouerien ar Skignonn» d'ar gelaouenn « Le Télégramme » eus Brest.

N'eus bet respont ebet daoust ma oa bet lakaet un timbr evit kemment-se.

« M. le Directeur,
« Lecteur assidu de votre journal je suis très étonné de ne plus y trouver depuis un certain temps déjà le programme hebdomadaire des émissions en langue bretonne de Radio Quimerch'. J'ai remarqué également que vous ignorez systématiquement (je ne suis pas le seul !) toutes les activités du M.O.B. et souvent celles du C.E.L.I.B... Un événement aussi important que le récent Congrès du M.O.B. à Saint-Brieuc n'a même pas eu l'honneur de vos faits divers.

« Sauf réponse satisfaisante de votre part je prendrai désormais de préférence « Ouest-France » dont l'attitude est tout à fait correcte vis à vis du mouvement breton.

Veuillez agréer, etc... »

A. Ormès.

G. GICQUEL.
22, rue du Clos-des-Noyers,
MAISONS-ALFORT
(Seine)

Annonces classées

Demandes d'emploi, la ligne ..... **1 fr.**
Autres rubriques, la ligne ..... **3 fr.**
Domiciliation au journal ..... **3 fr.**
Taxes en sus ..... **9,50 %**

(Nos petites annonces devront être payées au comptant, prière de joindre un chèque à la commande.)

DEMANDES D'EMPLOI

● **Ingénieur hydraulicien**, tic. sciences, 28 ans, ch. situation région Centre. Réf. références. Ecr. à **L'Avenir**, N° 156.

● **INSPECTEUR Commercial**, 22 ans, cherche situation Bretagne ; représentation ou marchage. - Ecrire à **l'Avenir** n° 157 qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

● Les Presses Bretonnes à **St-Brieuc** recherchent hors compagnonnage TYPOS, LINOS et OPPS, références référencs.

● Dem. crépière pour Juil. et août « La Crémaillère », **Sainte-Marine** (Finist-Sud).

● Nous cherchons à **St-Malo, Fougères, Nantes, Saint-Nazaire, Vannes, Lorient, Quimper, Morlaix** et prine. villes de Bretagne, **hommes actifs** pour visiter client, commerce Rémunéré à la commission. Ecrire à **l'Avenir** n° 155.

● **ASSOCIE BRETON**, sérieux actif recherché pour faire représentation **produits alimentaires** bretons rémunératrice. Ecrire à **l'Avenir** n° 158 qui transmettra.

● Importante **Société Pharmacie vétérinaire** — Composés minéraux — ferait bonne situation à **jeunes gens** de nationalité française, bons secteurs libres : Finistère et Côtes-du-Nord ; Sinon, Deux-Sèvres, Landivisiau, Lesneven, St-Renan, Plancoët, Fougères. Ecr. à **J. Lemoine**, Maël-Carhaix - Tél. 4.

● **Gains intéressants**, chez vous, même sans quitter votre emploi. **Travail facile.** Ecrire matin ou machine. Joindre timbre-réponse. **O.G.D.P., Massongy** Haute-Savoie.

TABLEAU IMMOBILIER

● Je ch. à acheter avec les murs à St-Brieuc ou local import. fonds **TABACS-JOURNAUX**, même affaire rentable pour être développée. Ecr. à **l'Avenir** n° 151.

● Je ch. région **St-Brieuc** à louer ou à acheter **maison rurale** 5-6 pièces, confort. Ecr. à **l'Avenir** n° 154.

CAPITAUX

● **Si vous avez besoin d'argent**, pour le commerce, l'industrie, l'agriculture, des achats, vous établir, vous loger. Ecrire à **Henri MAILLET Douvaine** (Haute-Savoie).

DIVERS

● **PROFESS. donnerait à** Saint-Brieuc **COURS PARTIC.** tles classes 3e-ouvrn 4e M. et **COURS THEOR.** prépar aux C.A.P. et B.E.I. concurrs. Ecr. à **l'Avenir** n° 150.

● **Portefeuille Assurances** disponible région Morlaix - Commission et Indemnités de départ - Ecrire **l'Avenir**, n° 152.

● Rech. n° juillet-août 1949 de « la **Nouvelle Revue de Bretagne** », Ecr. à W. Hefer et Sons ltd, 3-4 Petty Cury, Cambridge, (England).

M. O. B. MOUVEMENT POUR L'ORGANISATION DE LA BRETAGNE
Secrétariat Général et Trésorerie Centrale
6, rue de Siam - BREST - C.C.P. Rennes 1961-98

Je soussigné(e) .....
NOM et prénom .....
Naissance le ..... à .....
Profession .....
Adresse .....
Téléphone :
déclare adhérer au Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne et m'engage à verser une cotisation annuelle de ..... fr.
COTISATION MINIMUM ANNUELLE : 2 journées de travail comprenant l'abonnement à « L'AVENIR »
Date et signature :

YANN POILVET-LANDRÉVEN

Eux, ne sont pas obsédés...

Nous avons pu lire dans la grande revue « Time » une ligne de publicité en faveur de la machine à écrire suédoise « Adder », le mot « nouveau » y est reproduit en 42 langues... dont le breton (neveu). Pour les Anglais et les Suédois, notre langue n'est pas proscrite !

Prénoms interdits...

Un nouveau garçon est né dans la famille Morand le Louarnic ; son prénom est Bruno, du nom du premier chrétien de l'île de Bretagne, ainsi qu'il est précisé dans le recueil de P.-J. Hélyas ; « Comme on connaît ses saints », précisé par le sous-préfet (breton) G.-Y. le Sidaner. Celui-ci, dans son texte, demandait aux secrétaires de mairie de ne point refuser l'inscription de ces prénoms qui sont aussi respectables que les autres. Il n'a pas été entendu : près à la mairie de Boulogne-Billancourt puisque les employés de l'état-civil ont refusé d'inscrire Bruno. Cette nouvelle brimade apparaît d'autant plus scandaleuse que le maire de cette ville de banlieue est un breton : Le Gallo. Celui-ci se décidera-t-il à donner des ordres pour que cessent de telles mesquineries ?

LA TELENN BLEIMOR

sous le double signe de la fidélité

A L'ART ET A LA BRETAGNE

Le Congrès Interceltique de Trégnier a révélé au public l'ensemble Telenn Bleimor. *Pour la première fois depuis longtemps la harpe bretonne se faisait entendre au milieu, d'ironiques, de festivals et d'Ecossais résonnant ainsi un lien depuis longtemps coupé entre Bretagne et Celtie d'Outre-Mer. A celle qui anime la* Telenn Bleimor, *j'ai posé quelques questions.*

● *Armel, qu'est-ce que la harpe celtique ?*

Sans entrer dans les détails techniques, on peut dire que c'est un instrument plus petit et plus simple que la harpe de concert, un peu comme la bombarde par rapport au hautbois. Cette harpe existait depuis la haute époque médiévale dans les pays celtes. En Bretagne, le dernier harpeur fut Caslino, barde de Hoël de Cornouaille, qui mourut en 1080. Le timbre de la harpe se prête aux sentiments les plus variés en conservant deux traits remarquables : une noblesse sauve affectation et un caractère nostalgique qui rappelle le mot de Chateaubriant : un chant triste lors même qu'il exprime le bonheur ; ceci ne veut pas dire romantisme de carte postale !

● *Quels airs jouez-vous ?*

Nous jouons des airs du patrimoine national : depuis les chants de mer, les cantiques et les berceuses jusqu'aux chants de guerre et de mort comme la fameuse danse des glaives, korollar'chleze. Nous attendons beaucoup d'œuvres modernes que certains compositeurs bretons pourraient écrire pour nous.

● *Quand vous chantez en vous accompagnant sur la harpe, avez-vous un style de chant particulier ?*

Non, aucun. Nous essayons de chanter avec le maximum de simplicité. Loin du spectaculaire et de l'artificiel, la musique celtique, si elle est source de vie intérieure, a aussi comme origine cette même vie intérieure.

● *Une innovation importante : l'ensemble de harpes. En groupant quatre instruments auxquels vous cherché à atteindre la dimension concert ?*

Absolument pas. Nous ne sommes pas un quatuor de musique de chambre. Nous n'avons pas cherché non plus à augmenter la puissance de l'instrument en la multipliant par quatre. L'essentiel n'est pas de faire du bruit, mais d'établir un dialogue entre les harpes et par là plus facilement avec l'auditeur. Ce dialogue peut varier à l'infini. Par exemple, deux harpes peuvent introduire un thème ; ce sera une sorte de demande, un phrase laissée en attente. La réponse peut être un solo de chant ou de harpe dans un autre ton soutenu par les autres ou bien improvisé, enfin nous retrouverons le thème toutes ensemble. Ainsi le quatuor, loin de nier chacun de ses éléments met en valeur la caractère personnalité de la musique celte, surtout par les improvisations.

● *Revenons sur ce mot « improvisation » ; en improvisant, n'allez-vous pas à contre-sens de la tradition ?*

Qui si, par tradition, vous entendez la conservation de formes pétrifiées qui ne suscitent plus qu'un respect ennuyé. La tradition vraie, c'est de se mettre dans l'esprit de celui qui a créé l'œuvre jusqu'a ce qu'on semble imprégné, revoir cette œuvre en la jouant. C'est ainsi que la tradition devenue vivante peut s'enrichir et progresser. Mais d'autre part nous n'avons beaucoup d'improvisation en partant d'un thème soit en chantant, soit sur la harpe, soit en Kan ha Diskan. C'est une formule moderne utilisée par les formations de jazz, mais la tradition bretonne en est riche aussi.

● *Voilà pour la tradition. Et l'avenir ?*

Eh bien ! l'avenir pour nous c'est justement de renouer la tradition de la harpe en Bretagne. La *Telenn Bleimor* comprend sept harpistes à Paris dont la plus jeune a onze ans et chacune de nous espère, à son tour, créer son ensemble. Et ce n'est pas tout. De plus, un groupe, nous progressons plus vite et nous pourrions à certaines expériences musicales, bombarde et harpe, pourrait être accompagnement de harpe et nous avons des projets : faire de harpe et peut-être contre-basse et harpe, ce qui pourrait donner un ensemble rythmique très dynamique. Mais nous avons aussi une tradition musicale et spirituelle bretonne à respecter.

En quittant la Telenn Bleimor, *je rogais en elle le signe d'une étoile brillant à l'Est de la Bretagne. Dans ce domaine comme dans de récentes initiatives Bleimor montre la voie.*

TRESIGUIDY.

CHRONIQUE HERALDIQUE

L'attachement au Duché de Bretagne est très vif en Loire-Atlantique, non seulement dans la Presqu'île de Guerande, pays de langue bretonne, mais aussi dans les pays de Retz, de Nantes (1) de Châteaubriand, d'Ancenis et en Sèvre et Maine.

Notre ami Michel Pressensé, le marathonien nantais, entreprend ici de nous faire connaître, par une chronique héraldique, combien chaque commune tient à son terroir. De la plus modeste à la plus modeste vous livrez souvent des heureux, souvent des gerbes de bleds.

Fête de la Sicaudais

Le 30 mai 1946, une grande fête héraldique et religieuse ensemble fut célébrée à la Sicaudais du monument dit « de la Poche Sud » à la mémoire, paroisse de la commune d'Arthon-en-Retz, canton de Pornic (2)

Nous débuterons par cette région de la Loire-Atlantique parce qu'elle présente, actuellement, l'ensemble le plus homogène.

Aujourd'hui, voici la canton de Paimbeuf, il a trois communes.

★ *CORSEPT*

D'azur à sept cœurs d'argent posés en couronne 3-2-11 et 1-1-23. Ecartelé de gueules au lion lampassé et armé d'or.

Le premier de Retz, abusivement, car cette famille est tiercée. La commune possède un petit parti Maudit face à Saint-Nazaire, cause de la barque, Elle boisée de pins maritimes, peuplés d'écureuils.

Tibi dedise : Tibi ridini aquora ponti.

armonies composées par M. Binet vers et publiées le 11 mai 1946, par le conseil municipal.

(1) Le dictionnaire d'Ogée la galerie Armoricaine de Benoît et Lalanne, les bibliophiles Bretons, ont été imprimés à Nantes place de la Bourse.

(2) Analogue à la fête des *Drapeaux de Quimperc, 28* septembre 1924.

Michel de PRESSENSE.

★ *Prochain article : le canton de St-Père en Retz* (4 communes).

1811. *Sous la deuxième Restauration la nacelle fut mâtée en or, elle était de gueules à l'argine.*

★ *CORSEPT*

au Pin maritime de nimpide au quatrième d'azur à la nef habillée, soutenue d'ondes, le tout d'argent.

Armes Napoléoniennes, selon la tradition, octroyées aux Tuileries le 5 décembre

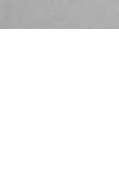

★ *PAIMBEUF (ancienne sous-préfecture)*

D'azur à la barque d'or habillée de même, voguant sur une mer d'argent.

Armes Napoléoniennes, selon la tradition, octroyées aux Tuileries le 5 décembre

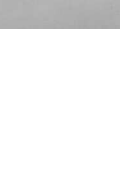

★ *SAINT - BREVIN - LES-PINS.*

Ecartelé en sautoir. Au 1er d'or, à la bordure d'azur, chargé en abîme d'une coquette de sable. Au second d'or à l'écureuil assis de gueules. Au troisième d'or

LA REVUE DES REVUES

LA VIE BRETONNE, mensuel imprimé (en français), 1, rue Poullain-Duparc, Rennes. C.C.P. 293-41 Rennes. Abonnement : 15 fr.

« Paris et la centralisation reprennent l'offensive ! » c'est ce cri-cap de nouvelle alarme qui donne le ton au n° 66 de la Vie Bretonne. Joseph Martray, Hubert d'Hipponeau et Jean-François Gravier dénoncent la nouvelle poussée de fièvre du gigantisme parisien. Leurs préoccupations, surtout économiques, se trouvent rejointes par les commentaires d'A. Keravel sur la proposition de loi Bayou sur l'enseignement des langues régionales ; A. Keravel se demande si « l'libéralisme des services de l'Hôtel Matignon — abolition unilatérale — nourrie de préjugés désuets et de conceptions périmées — l'emportera cette fois encore ? ». Les très graves inconvénients que comporte pour la Bretagne le refus français de laisser les Britanniques entrer au Marché Commun sont analysés avec précision dans plusieurs études sérieuses. Morvan Duhamel souligne le danger du chauvinisme virasnal qu'alimente actuellement les positions politiques. La fin de l'enquête de Yann Poilvet sur la démocratie évolution des structures communales intéressera tous les maires, dont le récent congrès provoque des échos significatifs (voir en particulier le point de vue de Lue Provost, maire de Pouliac-sur-Mer). Toutes ces mesures, toutes ces critiques, tous ces problèmes imposent la reprise tenace d'un vieux slogan : « Breton de toutes catégories, unissons-nous ! »

ARVRO, bimestriel illustré et imprimé en français) ; abonnement : 15 fr. J. Desbordes Bât. H 8, Ker Anduz, Concarneau. C.C.P. 1493-79 Nantes.

D'importants documents d'enquête à verser au dossier du Barzaz Breiz, des précisions sur une forme nouvelle d'information directe, la chronique des nations, le courrier des lecteurs, intéresseront tous les militants bretons, mais l'étude qui attirera le plus l'attention et provoquera le plus de réactions est celle d'Alain Le Banner intitulée : « Le Programme régionaliste en 1963 ». Il est regrettable que, comme toutes choses humaines, le projet de loi-programme n'ait pas parfait, mais nous devons, attention, nous contenter de ce

L'AVENIR de la Bretagne

L'ACADEMIE DE RENNES

est la plus défavorisée de toutes les

ACADEMIES DE FRANCE

M. Loyen, Directeur du Centre National des Œuvres Universitaires, a inauguré à Rennes, le 9 mars, une cité pour 92 étudiants, et un restaurant universitaire de 600 places.

Cette inauguration a procuré l'occasion à M. Fréville, député-maire, et professeur de Faculté, de jeter un cri d'alarme :

« A la cadence actuelle de construction, il y aura en 1965, 2.500 chambres pour étudiants, alors que la population universitaire comptera 11.000 jeunes gens et jeunes filles. Il sera même impossible de loger la différence chez l'habitant.

« Ce problème est d'une gravité exceptionnelle, et sur ce plan, l'Académie de Rennes est la plus défavorisée de toutes les Académies de France.

« La Bretagne entre dans une période où les jeunes vont constituer une partie extrêmement importante de sa population. Pour ces jeunes, les moyens d'enseignement, sur le plan régional, sont nettement insuffisants, et cela nous rend extrêmement inquiets. »

Enfin, M. Fréville s'étonne que le silence se soit fait sur un projet de centre médical universitaire, destiné à surveiller la santé des étudiants d'origines modestes, qui travaillent dans des conditions difficiles, et dont 3 à 4 % sont menacés de dépression nerveuse.

Pour conclure, le député-maire s'éleva avec force contre ce fait paradoxal, que l'Académie de Rennes, qui s'est hissée au second rang en France, tant par la valeur de ses réalisations, que par ses effectifs, se trouve reléguée à la dernière place, lorsqu'il s'agit de la sollicitude des Pouvoirs Publics et des crédits obtenus.

Puissent ces paroles énergiques, provenant d'un homme habituellement pondéré, et qui s'est toujours obstinément refusé à reconnaître la moindre discrémination régionale au détriment de la Bretagne, faire réfléchir les parents des innombrables jeunes gens appelés à poursuivre leurs études à Rennes.

A. Le T.

KENDALC'H

un congrès positif

LA Confédération Kendalc'h au sein de laquelle se réunissent les cercles celtiques, bagadou et un ensemble de sociétés culturelles a tenu à Carhaix son assemblée générale sous la présidence de Ropara Omnès. Deux cents délégués des groupements fédérés s'étaient rassemblés pour entendre les rapports des responsables de la confédération.

Le rapport d'Erwan Ropers, secrétaire général, passa en revue l'ensemble des activités culturelles de Kendalc'h au cours de l'année, activités que chacun des rapporteurs des commissions et des fédérations devaient par la suite reprendre et détailler. On entendit successivement les exposés du trésorier général Guihard, du responsable de notre confrère **Breiz**, Yann Sicard, de la coopérative Breiz (R. Le Grand), de la B.A.S. (R. Heney), de la F.A.L.S.A.B. (Trevedic), de la Fédération des Cercles (Tourmen), d'Ar Falz (Mercier), du Bleun Brug (Fr. V. Sétié), du Centre de liaison des Groupes folkloriques laïques (Trovel), de la J.E.B. (Jean Le Du), de la Commission des fêtes (B. de Parades), de la Commission des Camps (Pierre Roy), de la Kevrenn ar Yez (L. Ropars) et de la Commission des Jeunes.

Dans l'intervalle des rapports, le renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'administration aboutit à l'élection de Y. Sicard (111 voix), Mme de Rohan Chabot (85 voix), R. Henry (88 voix) et J. Paboul (83 voix).

Des travaux de l'Assemblée relevons surtout le point qui fut fait de l'activité culturelle au cours de l'année en ce qui concerne l'enseignement de la langue bretonne : soulignons particulièrement à ce sujet l'excellent travail accompli par le Bleun-Brug dans le domaine des concours scolaires et du cours de breton par correspondance Skol dre Lizer. Ces efforts, ainsi que ceux du groupe Ar Falz, seraient infiniment plus fructueux qu'ils ne le sont si un véritable enseignement du breton était admis, autorisé et organisé. On se heurte au contraire, ainsi que E. Ropers le fit ressortir dans son rapport, à la mauvaise volonté de l'administration qui accumule les obstacles et aboutit à rendre inopérantes les prescriptions pourtant bien insuffisantes de la loi de 1951.

Les motions qui furent adoptées par l'Assemblée reflétèrent les principales préoccupations qui l'animèrent et concrétisèrent ses travaux : la première, présentée par le Cercle Breton de Nantes, demande à toutes les Sociétés fédérées de faire porter leurs efforts sur le rattachement de la Loire-Atlantique à la région de programme Bretagne qui ne groupe, pour l'instant, que quatre des départements bretons malgré la volonté exprimée du Conseil général de Loire-Atlantique, « dix siècles d'appartenance bretonne ne pouvant être impunément anéantis par un simple décret ». La seconde proteste contre les projets prêtés à la R.T.F. de réaliser des émissions sur Bécassine, et s'étonne que cette administration ne puisse trouver d'autre personnage pour personnifier la Bretagne ; la troisième renouvelle la volonté des Bretons d'obtenir le vote de la Loi-Programme pour la Bretagne en 1963, et rappelle que l'opinion bretonne ne se satisfera pas d'une Loi-Programme tronquée notamment en ce qui concerne les mesures culturelles ; la quatrième enfin demande au C.E.L.I.B. d'entreprendre une nouvelle et énergique campagne en faveur d'un enseignement effectif de la langue bretonne, et fait appel aux députés de Bretagne afin de faire aboutir une proposition de loi nouvelle présentée par les députés méridionaux et signée également par Robert Richet, député des Côtes-du-Nord.

Cette réconfortante manifestation de travail et d'union fut levée, après le chant du **Bro Goz**, au son de la « marche de la Loi-Programme » (Bale al Lezenn-Stur).

Y. MOGER.

KELTIA hag EUROPA

E KERZH ar c'hendivizoù etrevroadel bet graet e Landreger, dindan gadoriaderezh an Ao. Keiennour Bourdelez, da genver ar C'hendalc'h Keltiek diwezhañ, war grat ar C'henvarc'had, hon eus meizet ervat na felle ket d'ar Gelted Tramor, a zo dindan renerezh Lonarez, klevout kel eus nep marc'nad europek boutin evit a seil ouzh frouezhioù an douar. Anaout a reer an abeg a ginnigont : koll a rafe maeziaded Kembre, Kernow ha Skos, hervez reoliadurezh Feur Roma, ar skoradoù a vez ingalet dezho gant Stad Breizh-Veur. Nemet ha faziañ a rafen, e kav din ez eo berrwel da vat ur seurt abeg ha marteze ez eo ivez un arguzenn-stranañ o tont digant Londrez hec'h-unan, hag o talvout dezhi da venvegwaskañ war C'hwec'h bro ar C'henvarc'had evit o lakaat d'asantiñ d'he c'hoantadou ha d'ne goulennou pouezhusoc'h war dachennoù araill estreget hini he maeziaded. Ne vern penaos, mat e vefe eviti, neketa a welfe pobl ar maeziou e Breizh-Veur « pegen tenn » eo parlamantiñ gant Europiz ha, gant seurt stranerezh ha tunlavar, e prientfe neuze speredoù niver brasañ he zud hag Europiz d'ober an « aberzhioù ret », pa vo deut ar c'houlz. Tonkañ marc'had gant Europa-ar-C'hwec'h, en ur ober un devezh, a vefe un drouziwezh evit Strollad Mac-Millan bremañ. Ret eo daleañ, amzeriañ, hag evit se kaout arguzennou « mat » Hini ar vaziaded breizhveurek, hon eus gwelet uheloc'h a vefe unan anezho marteze. Hogen, daoust ha « mat » eo, e gwirionez, evit hor breudeur dramor ? Betek gwelout, rak kaer a zo lavarout, aesawalc'h e vefe d'ar C'henvarc'had parraat ouzh enkadenn maeziaded Breizh-Veur, mar karfe, ha zoken buan-tre. Hag eñ na vefe ket touellet an holl neuze, maeziaded Kembre, Kernow ha Skos, dioudh un tu, hag ivez ur bern tud-all, dioudh un eil tu, gant korvigellerezh Londrez hi hec'h-unan ?

Talvoudus-dreist eo eta, d'am meno, merat kudenn maeziaded Breizh-Veur war an tu-se gant hor breudeur dramor, evit o brasañ mad end-eeun, ha bez' e karfen e vefe studiet betek ar mel, en-dro « d'un daol grenn geltiek », ar goulenn o tennañ da c'houzout ha diazezet-mat eo pe get aon maeziaded Kembre, Kernow ha Skos evit o dazoned evel izili d'ar C'henvarc'had. Hennezh a zlefe bout enklask kentañ ar « Strollgad Keltiek » pe « Celtic League », savet warlene, hag en e benn an Dr Gwynfor Evañs, rener « Strollad Broadel Kembre ». Labour ar seurt aozadur etrekeltiek a rank bezañ krennus evit a sell ouzh daskor o buhez klok d'an holl vroioù kelt barrek c'hoazh da vevañ. Setu perak e karfen gwelout un den evel an Ao Per Denez, hag en pennañ frammataer ar « Strollgad Keltiek » e Breizh, reiñ doare amañ eus disoc'hoù al labourioù sevenet gant stourmerion Geltia evit diluziañ o c'hudcanoù e-keñver Europa. N'eur ket hep gouzout o deus graet o soñj Breizhiz emskiantek pe get, hag ivez Iwerzhoniz d'emezelañ d'ar C'henvarc'had, ne vern penaos e trofe an traoù evito e pep keñver. Un dra a zo sklaer evit an holl Gelted : biken ne gavint, kent na vo re ziwezhat evit an darn vrasañ anezho, gwelloc'h degouezh d'eu em unaniñ evel gwir underioù kenelek, en ur c'henurzhiadur boutin, eget an hini a zo kinniget dezho d'an ampoent gant ar C'henvarc'had, pa'z eo an aozadur-mañ, pegeu fall bennak e c'hallfe bout, ar c'hammed kentañ, ar c'hammed ret ha merket d'ar broioù europek, - hag ar Gelted a zo Europiz daoust da bep daoust, - da gas war-raok pep unvaniezh, ken korfel, ken speredel. Ur roll bras o deus eta ar broioù kelt da c'hoari en hon deizioù evit reiñ lañs da hevelep unvaniezh hag evit stourm ouzh an eneberion, pere bennak a vent, galloudoù prevez pe strolladoù dalc'hmat o klask herzel ouzh savidigez un Europa gaer ha kempouezhe evel an hini a fell d'hon Emsavioù Broadel, en o youl donañ, lakaat war he zreid adarre ha bevañ en he stern.

Jil EWAN.

LES RICHESSES DE NOTRE TERRE

DES qualificatifs variés ont illustré le terme « Bretagne », évoluant du « sol pauvre » des manuels de géographie d'antan » à la « Terre de légende » de toute prose informée et non informée.

Si l'immédiate obligation du premier est d'entrer dans l'Histoire au chapitre des légendes disparues, le sens du second devient un synonyme de « miracle » car on apprend qu'à l'ère de la décolonisation, des trésors ont subitement surgi de ce sol dit « pauvre ».

...Trésors différents de ceux qui ont illustré les « Mille et une nuits » et portant des noms vibrant d'actualité : antimoine, plomb, zinc, fer, étain, kaolin, mercure...

Cette révélation est-elle la conséquence de la simple hypothèse de filons inconnus et inexplorés, ou la connaissance réelle de ressources anciennes ?

Au deçà de l'époque gallo-romaine, le plomb, l'argent, le fer et l'étain étaient prospectés et exploités dans le Massif armoricain. Au cours des ans et jusqu'à la Révolution industrielle du XIX[e] siècle, ces extractions ont joué un rôle plus ou moins actif selon les besoins. Des preuves de leur existence, autres que littéraires, subsistent en Bretagne : vestiges de la mine de plomb argentifère de Poullaouen et autres...

Ce n'est qu'en doutant de l'équilibre de son économie que la France a pris enfin l'initiative de rechercher dans le cadre hexagonal le maximum de ressources indispensables à son industrie et c'est ainsi que le Bureau des recherches géologiques et minières a interrogé le sol armoricain qui lui a non seulement révélé les ressources invoquées mais aussi signalé d'autres métaux de grand intérêt actuel : beryllium, germanium, kafnium, zirconium, molybdène, titane, chrome et wolfram.

Les conséquences pourraient faire vibrer la logique et même l'intuition si l'on sait que, en ce qui concerne l'étain seul, la France importe annuellement 10.000 tonnes de ce métal, soit la presque totalité de sa consommation, fait qui allège ses finances de la modique somme de 100.000.000 de 1963 alors que le Massif armoricain peut tout simplement lui fournir le métal dont elle a besoin...

Garmenig IHUELLOU.

LES REVUES

★ *Les nouveaux cahiers de jeunesse* - Au sommaire de cette excellente revue bimestrielle, une étude sur la poésie de Pierre Feille, un roman de Jacqueline de la Mortière, un conte de M. F. Delarosière et de nombreux poèmes (Le n° 4 f. - B. P. 182, Bordeaux).

Prochain numéro : 20 avril

Les libertés communales

(Suite de la première page)

Limites de cette compétence ? L'Etat n'a-t-il pas tendance, (comme les anciens rois de France), à élargir son « pré carré », et ce par tous les moyens, bons ou mauvais ? Et parmi ces moyens je cite celui d'un art machiavélique qui consiste à donner insidieusement le bon conseil que voici : « Vous n'avez réellement pas les moyens de réaliser ce que vous voudriez faire ; confiez-moi l'affaire, je m'en charge ».

Et c'est ainsi que, petit à petit, l'Etat est venu à se charger de tout... à se charger de trop.

Et l'on a cru bon de lui passer le fardeau sur les épaules, sans se rendre toujours bien compte qu'il vous avait préalablement privé de moyens afin de vous amener à cette abdication.

Car il s'agit bien d'une abdication. Et ce regrettable sentiment de renoncement perce dans un alinéa de la motion du Congrès national :

« Obtenir rapidement le transfert à l'Etat des charges qui lui incombent et qui sont injustement supportées par les communes... »

Messieurs les maires, vous faites fausse route. Vous n'avez déjà que trop « transféré » à l'Etat, ce dernier, bon apôtre, en prenant vos charges a pris aussi vos ressources, se reservant le droit d'une répartition, ou d'une ristourne, de ce qui peut rester dans sa caisse après avoir été prodigué ailleurs que chez nous. Et il ne peut plus vous proposer que du 5,5 %, à 30 ans.

Il faut repenser le problème, et se resaisir. Il est du devoir des maires de garder leurs attributions ; le soin des affaires de la commune leur incombe, par le droit et par la logique. **Ils n'ont pu avoir l'idée de lâcher le manche après la cognée que parce qu'on leur avait enlevé les moyens financiers. Qu'ils réclament ces moyens et reprennent leurs droits ;** c'est ainsi qu'ils défendront réellement les libertés locales.

Pat ar Gwenn.

Imprimerie
LES PRESSES BRETONNES
12, Rue Poulain-Corbion
SAINT-BRIEUC, Tél. 2-36

Le responsable
de la publication :
PIERRE LOQUET